



CHSCT DU 1^{er} JUIN 2021

Présidence : Madame Marie Françoise Guguin

Membres CFDT présents : Ludovic Allais, Catherine Leconte, Jérôme Cauvin, Isabelle Bouzin, Muriel Lefevre, Valérie Laroque

DÉCLARATION PRÉALABLE :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu-e-s, Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Administration, chère-s collègues,

C'est la dernière fois que le CHSCT se réunit avant les élections régionales des 20 et 27 juin prochain. L'occasion de faire un rapide bilan de ces 5 années et demi de mandature, avant le renouvellement du collège des représentants de la Collectivité.

Cette mandature aura été assez exceptionnelle puisqu'elle a été notamment marquée, en plus de la fusion des 2 régions sur le personnel, par divers imprévus impactant directement l'ensemble des agents tels que l'incendie de l'usine Lubrizol et la pandémie du Covid 19.

Les diverses remarques qui vous ont été faites par la CFDT ont cependant abouti à la création d'une procédure allégée de la mise en place de CHSCT exceptionnel qui permettra ainsi une réactivité dans la validation rapide de décisions par les représentants du personnel.

Même si la CFDT a été force de nombreuses propositions en faveur des agents des sites (mise en place des procédures PPMS,...) et des lycées (renforts,...), sans oublier la toute dernière en date, qui est d'offrir la possibilité aux agents de pouvoir se faire vacciner sur leur temps de travail quand ils n'ont pas la possibilité de le faire sur leur temps personnel, nous pensons qu'il sera indispensable de développer la concertation compte tenu des dossiers qu'ils restent à suivre et/ou étudier.

La CFDT, par l'intermédiaire de ses représentants du personnel, continuera donc dans le dialogue, à défendre les conditions de travail pour réduire les risques professionnels des différents métiers de la Collectivité, et continuera, inlassablement à être force de proposition.

Merci de votre attention

Les RP CFDT au CHSCT

Points à l'ordre du jour	Interventions CFDT	Réponse ou éléments de l'Administration	Si vote
<p>Situation sanitaire (information)</p>	<p>La CFDT a demandé des informations concernant la reprise sur les sites et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de bureaux composé de + 2 agents pour identifier les problématiques d'une reprise à 1 agent par bureau, - quels accompagnements des managers après cette longue période de travail alterné ? - conditions de réouverture ou non des espaces de restauration, - quels accompagnements pour les agents des sites et des lycées en éviction ? - et s'il était d'ores et déjà prévus des renforts dans les EPLE pour la rentrée de septembre ? 	<p>L'Administration a informé des mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour optimum sur les sites administratifs dans les meilleures conditions possibles, - Pour les agents étant en éviction depuis 15 mois : accompagnement avec 1 agent de la DARH, leur RET lors d'un entretien de ré accueil. - Distribution prochaine aux agents d'autotests pour une utilisation sur la base du volontariat recommandée d'un par semaine et notamment après évènements familiaux, concerts ,etc..., - Enquête de retour sur site prochainement adressée aux agents des sites administratifs, - Formation à l'écoute active pour les managers. <p>Concernant la reprise le 9 juin des agents en présentiel, il ne s'agit que d'un assouplissement. La fin du télétravail n'est pas d'actualité pour l'instant. Il ne s'agit pour l'instant que d'effectuer un jour de plus en présentiel sur site.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents vont d'abord reprendre progressivement 1 jour puis 2 puis 3 et cela va s'échelonner sur les semaines à venir pour avoir un retour à la normale sur les sites fin septembre 2021, - Pour les bureaux étant composés de 3, 4 ou 5 agents, en cours de réflexion mais roulement à prévoir. - Application du même protocole que l'an dernier : - 1 mètre minimum entre chaque personne, 2 mètres si on enlève le masque. Le port du masque reste 	

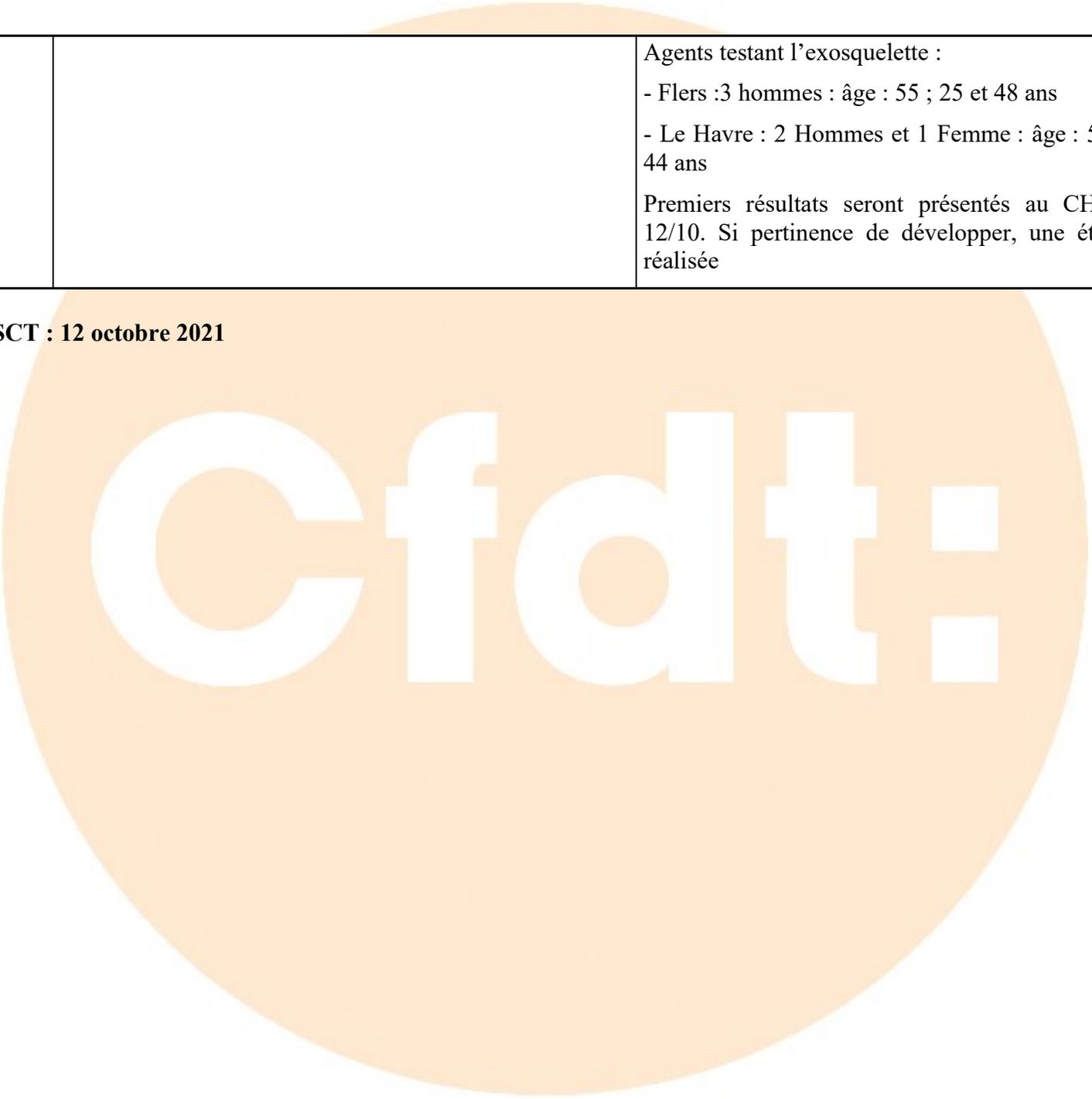
		<p>obligatoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant la restauration, la protection et les règles sanitaires : aucun changement. <p><u>Pour les personnes en ASA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarche premier contact afin d'évaluer l'état d'esprit et le climat de l'agent, il y aura 1 voire 2 entretiens pour préparer le retour, - Sensibilisation des RET pour rassurer et accompagner l'agent au retour de son poste. <p><u>Renforts lycée :</u></p> <p>Pas de décision prise à ce jour. Les RH espèrent en savoir plus courant août suivant la situation et prendront des décisions à ce moment précis.</p>	
Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020	/	/	POUR
Relevé de conclusions du CHSCT du 23 mars 2021 : état d'avancement des actions (information)	/	/	
Lingeries mutualisées	<p>La CFDT a alerté sur la gestion du linge exclu qui serait pris en charge par les AER du lycée, ce qui représente une charge de travail supplémentaire sur un métier qui n'apparaît pas dans la fiche d'AER.</p> <p>Au vu des nombreuses questions techniques de la CFDT, il est proposé un envoi récapitulatif de ces dernières aux relations sociales</p>	<p>Sectorisation présentée au Comité Technique du mois de Février à savoir 17 lingeries mutualisées dont 8 d'entre elles déjà en fonctionnement depuis plusieurs années réparties sur les départements Eure et Seine-Maritime, 1 à Alençon et 1 à Vire. Calendrier de mise en place prévu entre 2021 et 2026.</p> <p>Les EREA resteront en fonctionnement autonomes.</p> <p>Plan de formation lingers/lingères prévu y compris conduite du véhicule.</p>	

		<p>Réunion d'information des lingères concernées par l'ouverture des lingerie mutualisées a eu lieu le mercredi 26 mai 2021 afin de les renseigner sur les dispositions d'ouverture d'ici fin 2021 des lingerie mutualisées du lycée Laplace à Caen (regroupement de 6 lycées) et celle du lycée Joliot de la Morandière de Granville (regroupement 5 lycées). Composition : lingères actuelles intègrent les lingerie mutualisées. Si problème, étude individuelle.</p> <p>Matériel déployé : cabine de finition, presse à plat et calandre.</p> <p>Linge des établissements adhérents non entretenu par lingerie mutualisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Mops, lavettes, torchons, rideaux : interne à chaque lycée ♦ Infirmerie : pris en charge par les lingerie ♦ Tenues professionnelles des agents de l'EN : actuellement organisation individuelle de chaque lycée. Voir avec DLN alternative qui pourra être proposée. <p>Si besoin autre en termes de formation ce sera étudié. Concernant dotations, nécessité de mesurer précisément la quantité de linge qui restera à gérer et définir ainsi la quotité de temps nécessaire.</p>	
<p>Règlement intérieur Gestion des Conduites Addictives – version définitive (avis)</p>	<p>La CFDT a souligné la qualité du travail effectué.</p>		<p>POUR</p>

<p>Document unique (information)</p> <p>Point d'étape</p>	<p>La CFDT a approuvé ce début de démarche demandée depuis longtemps. Elle a cependant alerté sur le fait qu'il fallait ne pas se focaliser totalement sur les directions et oublier les risques psychosociaux qui pourraient en découler entre elles.</p>	<p>Directions Moyens Généraux : direction test</p> <p>Les représentants du personnel seront informés au fur et à mesure au sein des futurs temps d'échange (aval) et CHSCT (point d'étape) pour collecter leurs remarques par l'intermédiaire du secrétaire du CHSCT.</p>	
<p>Mise en place du Plan d'Organisation de Mise en Sûreté (information)</p> <p>Point d'étape</p>	<p>La CFDT a alerté sur la nécessité d'étudier la situation des personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Présentation de la démarche Vigipirate le 23/03 au CHSCT. Sensibilisation des agents des sites administratifs le 12/04 (formation sur temps de travail Plateforme état).</p> <p>Compte tenu du peu d'agents ayant fait la formation, un rappel a été réalisé et report de date de fin au 30/06. A ce jour 35 % de participation à la formation (taux faible), cela représente environ 500 agents à ce jour au 1 juin 2021</p> <p>Dans le cas où tous les agents n'auraient pas fait la formation à cette date, il faudra prévoir des temps fixes pour que cette formation soit réalisée.</p> <p>Mise en situation réelle programmée sur chaque site fin juin 2021 (Scénario communiqué à l'avance pour éviter une situation de panique des agents).</p>	
<p>Présentation de l'exosquelette (information)</p>		<p>Exosquelette présenté est dédié à tous les travaux dont la pénibilité résulte de postures les bras en hauteur. Il facilite le travail en diminuant largement le poids et la fatigue musculaire, ainsi que la dépense énergétique. Outil de prévention qui minimise les risques de Troubles Musculosquelettiques. Appareil à n'utiliser que pour certaines tâches et pendant 2 hs/jour maxi.</p> <p>Matériel en expérimentation dans un but préventif acheté et non loué (7 000 euros) car plus intéressant financièrement à long terme.</p>	

		<p>Agents testant l'exosquelette :</p> <ul style="list-style-type: none">- Flers :3 hommes : âge : 55 ; 25 et 48 ans- Le Havre : 2 Hommes et 1 Femme : âge : 53 ; 30 et 44 ans <p>Premiers résultats seront présentés au CHSCT du 12/10. Si pertinence de développer, une étude sera réalisée</p>	
--	--	--	--

✚ Prochain CHSCT : 12 octobre 2021



cfdt: